

Carnon, le 20 novembre 2023

Plan interrégional État-Régions « Plan Rhône-Saône 2021-2027 »

475 millions d'euros mobilisés par l'État, les Régions, EDF et CNR pour l'axe Rhône-Saône sur la période 2021-2027

Les partenaires du Plan Rhône-Saône ont signé, en septembre dernier, le nouveau contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la troisième période du Plan Rhône-Saône. Ce contrat finalise leurs engagements financiers qui s'élèveront à plus de 475 millions d'euros sur la période 2021-2027.

Des échanges sont en cours pour un engagement supplémentaire qui pourrait atteindre 175 M€ dédiés au report modal sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Le Plan Rhône-Saône, programme de développement durable autour du Rhône et de la Saône initié en 2007, est fondé sur un partenariat qui regroupe l'État et ses établissements publics (Voies Navigables de France et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse), les Régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, CNR et EDF, avec le concours de l'Union européenne (32 M€ s'ajoutent aux 475 M€ de financement des partenaires).

Le Plan Rhône-Saône permet :

- de partager entre partenaires des objectifs communs pour le développement durable autour du Rhône et de la Saône
- de soutenir des opérations portées par les acteurs du territoire qui répondent à ces objectifs.

Cette 3e génération de contrat de plan interrégional met en avant la transition écologique et climatique des activités et des territoires avec 7 objectifs thématiques :

- Favoriser la résilience des territoires et des activités face aux inondations
- Développer un transport fluvial performant et écologique
- Restaurer la biodiversité et la qualité de l'eau et préserver l'équilibre quantitatif
- Développer un tourisme durable au profit des territoires le long de l'axe
- Favoriser la transition énergétique et l'écologie industrielle et territoriale autour du fleuve et de son affluent
 - Accompagner l'agriculture rhodanienne dans son adaptation au changement climatique
 - Poursuivre les actions transversales de recherche, d'éducation au territoire liées au fleuve et à son affluent, de projets de territoire, de communication et d'appui à la

SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE

gouvernance de l'axe.

Pour l'Occitanie, le plan Rhône-Saône a d'ores et déjà permis de financer en 2021-2023 une quinzaine de projets pour favoriser la résilience des territoires face aux inondations, développer un tourisme durable ou restaurer la qualité de l'eau et la biodiversité. Ces projets ont bénéficié d'un soutien financier de 16 M € par l'ensemble des partenaires du CPIER Rhône-Saône.

Parmi les projets phares financés dans la région en 2021-2022 :

1) Le lancement d'une étude relative au développement du tourisme et des loisirs sur et autour du canal du Rhône à Sète, dans le prolongement de la « conférence canal » lancée en 2020 par le préfet de la région Occitanie, qui avait conclu à la nécessité de maintenir un niveau de fret modéré sur le canal du Rhône à Sète, tout en développant sa vocation touristique, pour en faire une destination fluviale et fluvestre majeure.



Cette étude de 18 mois, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Voies navigables de France (VNF), doit permettre, d'ici l'été 2024, d'établir un diagnostic partagé et d'identifier des pistes pour structurer et enrichir l'offre touristique sur ce linéaire de 65 kilomètres, dont le potentiel est incontestable : hors cyclo-tourisme, les retombées économiques du tourisme fluvial (location de bateaux sans permis, bateaux-promenades, péniches-croisières, plaisance privée, etc.) étaient estimées en 2019 à 17 M € par an et représentaient environ 100 emplois directs.

Le comité de pilotage du 13 novembre est consacré à la question de l'image et de l'attractivité du canal. Il permet de restituer les premiers résultats et enseignements d'un sondage réalisé auprès de 500 habitants, 500 touristes français et 300 touristes étrangers pour mesurer la notoriété du canal, apprécier son image et identifier les leviers pour mieux le valoriser.

Montant total du projet : 189 936 € – Subventions : 129 936 € VNF, 24 000 € État/FNADT, 12 000 € Région Occitanie, 12 000 € Département du Gard et 12 000 € Département de l'Hérault.

2) Des tronçons de vélo-routes sur la Via Rhôna, un itinéraire de cyclotourisme qui relie le Lac Léman à la Méditerranée en longeant le Rhône (EV17) et qui entre dans le Gard à Beaucaire.

Tronçons financés en 2021-2023 par le CPIER Rhône-Saône :

- **Beaucaire-Bellegarde** (11,6 kilomètres de linéaire le long du canal du Rhône à Sète) : 1,0 M € de subventions du CPIER



SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE



Rhône-Saône (FEDER, Etat, Région Occitanie) sur un projet de 1,8 M € porté par la Communauté de communes Beaucaire-Terre d'Argence (CCBTA) ;

- **Beucaire-Fourques** (13,9 kilomètres de linéaire) : 1,1 M € de subventions du CPIER Rhône-Saône (FEDER, Etat, Région Occitanie, Compagnie nationale du Rhône) sur un projet de 2,3 M € porté par la Communauté de communes Beaucaire-Terre d'Argence (CCBTA).



3) Des travaux de rehaussement des sites industrialoportuaire et industrialo-fluvial de Beaucaire et de Tarascon, dont l'inondabilité pose des problèmes de contournement lors de crues déversantes : 5,4M € de subvention du CPIER Rhône-Saône (2,4 M € et 3 M € Compagnie nationale du Rhône) sur un projet de 5,9 M €.



4) La construction d'une passe à poissons à Vallabrègues dans le Gard pour améliorer la circulation des espèces piscicoles (gardons, brochet, anguille, lamproie marine, alose feinte), en leur facilitant notamment l'accès au Rhône depuis le Gardon, son affluent : 7,1 M € des partenaires du CPIER dont 4,3 M€ de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et 2,8 M € de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.



Contacts presse

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45
Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE